Réf. Farde e-Assemblées : 2523077

N° OJ : **80**

Projet d'Arrêté - Conseil du 24/04/2023

Objet : Culture - Subsides spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 1.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins des associations suivantes;

Vu les crédits prévus aux articles 76210/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2023;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article 1 : Octroyer des subsides spécifiques pour un montant total de 1.000,00 EUR à l'attention des associations suivantes réparti comme suit:

1) 250,00 EUR à l'asbl Bachverein de Belgique comme subside complémentaire pour le Festival d'orgue du Grand Béguinage 2023";
- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2023.
2) 750,00 EUR à l'asbl Polarise Belgium pour l'organisation du "Polarise Nordic Film Nights" au Cinéma Galeries.
- Article 77210/33202 du budget ordinaire 2023.

Article 2 : Les dépenses seront engagées aux articles 76210/33202 et 77210/33202 du budget ordinaire 2023.

Annexes :